

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-722008

B36042

Maladie **Dentaire** **Optique** **Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2340 Société : RAT. Retraite

Actif Pensionné(e) Autre : ALAIN CHAN KATIAL

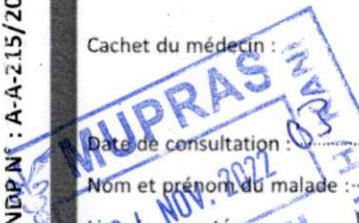
Nom & Prénom : ALAIN CHAN KATIAL

Date de naissance : 12-3-55

Adresse : 22 et ALAIN NOUVE CASA

Tél. : 0614 44 66 94 Total des frais engagés : _____ Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 

Date de consultation : 1 NOV. 2022

Nom et prénom du malade : Alami Chams Kamel Age : _____

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

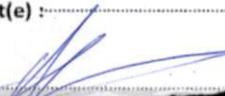
Nature de la maladie : Affection Psychotique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : Psychotique

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca le 3.11.22 Le : 3.11.22

Signature de l'adhérent(e) : 

Autorisation CNDP N° A-A-215/2019

ACCUEIL

Docteur Inez MOHAMMADI
Psychiatre - Psychothérapeute - N° 12 Casablanca
23, Bd Abdellah Ben Yakkouch - Casablanca - GSM : 05 22 22 86
Tél : 05 22 22 86

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes.
03/11/2022	CNP/SY		1.500,00	INP :  Dr. Ivane MOHAMMED, Psychiatre - Addictologue Boumounsa, 3ème étage - N°12 - Casablanca Téléphone : +212 52 74 22 22 86

EXE6

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourmeisseur	Date	Montant de la Facture
AL FARADAGH CHEIKH KHALIFA ordonnance OULFACASABLANCA Tél : 0522 93 17 73	31/11/22	729,20.

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

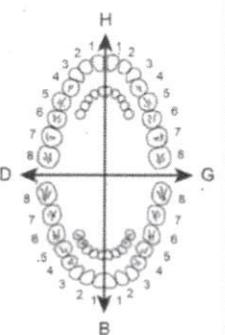
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

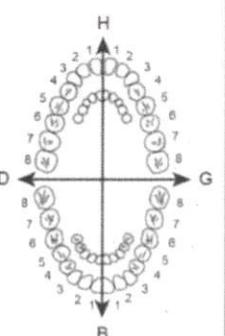
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXÉCUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Imane MOHAMMADI

Psychiatre - Psychothérapeute

Diplômée en :

- * Psychiatrie
- * Addictologie
- * Psychothérapie
- * Thérapie cognitivo-comportementale



الدكتورة إيمان محمد

طبيبة اختصاصية في الأمراض النفسية

حاصلة على دبلوم في :

- * الطب النفسي
- * علاج الإدمان
- * العلاج النفسي بالجلسات
- * العلاج السلوكي المعرفي

Ordonnance

Casablanca , le : 03/11/2022

Nom : MR Alami chams Kamal

83.70 x 6 =

✓ Deroxat 20

PHARMACIE HOPITAL CHENH KHALIFA
AL FIRDADIS GH26 IMM 249 N°1
OULFACASABLANCA
Tél: 05 22 93 17 73

113.50 x 2 1 + 1/2 - 0 -

27 Médiçonn 25

PHARMACIE HOPITAL CHENH KHALIFA
AL FIRDADIS GH26 IMM 249 N°1
OULFACASABLANCA
Tél: 05 22 93 17 73

Tc —

729.20
PHARMACIE HOPITAL CHENH KHALIFA
Ordonnance
AL FIRDADIS GH26 IMM 249 N°1
OULFACASABLANCA
Tél: 05 22 93 17 73

de 3 à 1

Docteur Imane MOHAMMADI
Psychiatre Psychothérapeute Addictologue
Abdelmoumen, 3ème étage App N°12 - Casablanca
Tél: 05 22 93 17 73 - 05 74 22 22 86

250 شارع عبد المؤمن، إقامة ابراج عبد المؤمن، الطابق 3، رقم 12 الدار البيضاء (أمام محطة طرامواي عبد المؤمن، فوق ديكاتلون) درب غلف

250, Bd Abdelmoumen, Resid. Abrajes Abdelmoumen , 3ème étage App N° 12 - Casablanca
(En face de la station Tramway Abdelmoumen, L'immeuble de DECATHLON)

cabinet.dr.mohammadi@gmail.com Cabinet Dr Mohammadi 0522 - 23-56-56 0674-22-22-86

